



HAL
open science

Génération volées

Carine David

► **To cite this version:**

| Carine David. Génération volées. 101 mots pour comprendre l’Australie, 2018. hal-02540825v1

HAL Id: hal-02540825

<https://hal.science/hal-02540825v1>

Submitted on 12 Apr 2020 (v1), last revised 18 Apr 2020 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Générations volées »

Carine David

L'expression « générations volées » ou « *stolen generations* » est relative à la pratique du placement des enfants aborigènes, et particulièrement des enfants métis, comme élément récurrent de la politique d'assimilation ou de « blanchiment », adoptée par tous la plupart des gouvernements australiens au XX^e siècle, et particulièrement avant 1970.

Le nombre d'enfants enlevés de force à leur famille et à leur culture en vertu de cette politique est difficile à estimer. L'Enquête nationale sur la séparation des enfants aborigènes et insulaires du détroit de Torrès de leurs familles estime à entre un tiers et un dixième des enfants autochtones enlevés de force à leurs familles et communautés pendant une période allant de 1910 à 1970.

Les enfants étaient transférés dans des institutions religieuses ou associatives ou adoptés par des familles non autochtones ou placés pour travailler comme domestiques ou dans les fermes. Beaucoup d'enfants ont souffert de traitements inhumains et dégradants (y compris des abus sexuels). Les contacts avec la famille étaient le plus souvent nuls. Les enfants étaient par ailleurs souvent endoctrinés pour leur faire croire à l'infériorité des peuples et cultures aborigènes et insulaires du détroit de Torrès.

Cette politique a longtemps été niée par les autorités australiennes. Dans les années 1970, les lois servant de fondement à cette politique ont néanmoins été abrogées. En 1995, le gouvernement australien demanda à la Commission des droits de l'homme et de l'égalité des chances de mener une enquête nationale pour faire un état des lieux du droit applicable s'agissant du placement des enfants aborigènes, de suggérer les évolutions législatives nécessaires et d'examiner les fondements d'une réparation des victimes.

De vastes consultations à travers l'Australie, recueillant les témoignages d'aborigènes et d'insulaires du détroit de Torrès, de représentants des gouvernements et des églises, de parents adoptifs, de professionnels de santé, d'universitaires et de policiers, ont eu lieu. Des centaines de soumissions écrites ont également été reçues. Le rapport final de l'enquête a été déposé au Parlement australien le 26 mai 1997.

Ce rapport, intitulé « *Bringing them home* », a abondamment documenté l'expérience des « générations volées », constatant qu'une politique délibérée d'assimilation était à la base du processus, qualifié d'acte de génocide contraire à la Convention sur le génocide ratifiée par l'Australie en 1949. Il a conclu que les victimes avaient droit à réparation, à la reconnaissance de la vérité et à des excuses officielles. Ce rapport s'inquiète également de la pratique de l'enlèvement contemporain des enfants de leurs familles par les services sociaux et préconise la mise en place de garanties contre la répétition du phénomène. Il apparaît en effet que les enfants aborigènes sont encore enlevés à leur famille à une ampleur non rencontrée depuis les « générations volées ». Alors que 2 785 enfants avaient été placés en 1997, ils étaient 16 846 en 2016, la politique dite de « l'intervention » du gouvernement Howard ayant un impact certain sur cette augmentation.

Outre ces questions, le rapport envisage les modalités de la réparation des victimes (proposant la création d'un fonds national d'indemnisation), la mise en place de services de liaison pour aider les familles à se reconnecter, la réadaptation des victimes de placement forcé, la sensibilisation par la mise en place d'une journée nationale d'excuse et l'inclusion de modules obligatoires sur les générations volées dans les programmes scolaires.

La première réponse du gouvernement australien a été de rejeter la plupart des propositions émises dans le rapport, en particulier la nécessité d'excuses officielles et de réparation. Quelques 63 millions AU\$ furent néanmoins alloués sur quatre ans pour mettre en œuvre quelques mesures mais la réponse apportée était très en deçà des espoirs suscités par ce rapport.

Ce n'est finalement qu'au retour des travaillistes au pouvoir que des excuses officielles furent formulées par le Premier ministre Kevin Rudd lors d'une cérémonie organisée au Parlement australien le 13 février 2008. Ces excuses n'ont néanmoins pas marqué un tournant dans la politique gouvernementale à l'égard des générations volées et des recommandations formulées dans le rapport « *Bringing them home* ». Des bilans indépendants produits par des associations établissent que seulement un dixième des recommandations ont été mises en œuvre. Seuls trois États fédérés (Le Queensland, Victoria et l'Australie Méridionale) ont formulé des excuses officielles et ont institutionnalisé un mécanisme de réparation des victimes.